

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
LIMITEE  
A/C.5/34/L.45  
13 décembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Locaux des Nations Unies à Nairobi

Canada : projet de décision

L'Assemblée générale

Décide de prier le Secrétaire général d'établir pour la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, en consultation avec les organismes et programmes des Nations Unies représentés à Nairobi, y compris les institutions de la Banque Mondiale, un rapport sur l'organisation, le financement et la gestion des services communs qui seront établis au Centre des Nations Unies à Nairobi, afin qu'on puisse s'assurer que ces services sont utilisés en commun dans toute la mesure du possible et qu'il n'y a pas de double emploi entraînant des dépenses qui pourraient être évitées. En établissant ce rapport, le Secrétaire général devrait tenir compte de l'expérience acquise et des arrangements pris dans d'autres centres des Nations Unies.

-----